

Quel(s) droit(s) pour les chrétiens d'Orient ?

Le sort des minorités chrétiennes du Proche-Orient n'a pas manqué d'attirer l'attention des chercheurs, mais la dimension juridique de la situation des chrétiens d'Orient n'a jusqu'à présent été envisagée que de manière accessoire, alors qu'elle soulève des questions fondamentales, tant au regard de l'histoire du droit (histoire de la protection des minorités, histoire de la garantie des droits, histoire du droit international...) qu'au regard du droit positif (effectivité du droit international, impact des révolutions arabes sur le droit interne des États musulmans, protection des droits fondamentaux, droit des réfugiés...). Pour réduire cet angle mort, le CESICE et le CEJM organisent un colloque sur le droit applicable aux chrétiens d'Orient et sur les droits reconnus à ces minorités. Cette double approche (à partir des normes objectives et à partir des droits fondamentaux) permettra de mieux cerner les problématiques juridiques liées aux persécutions et aux discriminations qui touchent les minorités chrétiennes en terre d'Islam. Ces questions seront d'abord éclairées par une réflexion sur la genèse historique du régime appliqué à ces communautés dans des États majoritairement musulmans issus de la décomposition de l'Empire ottoman. Elles seront ensuite analysées et confrontées à l'état actuel du droit positif.

Jeudi 26 novembre

Le legs de l'histoire

14h00 – Ouverture : David DECHENAUD, Doyen de la Faculté de droit de Grenoble ; Théodore CHRISTAKIS, Directeur du CESICE ; Catherine SCHNEIDER, coordinateur du CEJM

- 14h30 - « 1915 : le génocide assyro-chaldéen-syriaque » (Joseph YACOUB, Université Catholique de Lyon, IDHL)
- 14h50 - « Le système des millets : les chrétiens d'Orient dans l'Empire ottoman » (Temel MERI, Université Grenoble-Alpes, CESICE)
- 15h10 - « Le rôle de la France à l'égard de la protection des minorités chrétiennes » (Sabine VEYRIER, Université Grenoble-Alpes, CESICE)

15h30 – Discussion

15h50 - Pause

- 16h10 - « La protection des minorités dans l'entre-deux-guerres : le cas des minorités chrétiennes » (Amélie STOECKLÉ, Université Grenoble-Alpes, CESICE)
- 16h30 - « La protection des minorités après 1945 : une question reléguée au second plan » (Martial MATHIEU, Université Grenoble-Alpes, CESICE)

16h50 – Discussion

Vendredi 27 novembre

Les droits nationaux : entre protection et discriminations

- 9h00 - « Les devoirs et les droits des *dhimmis* en terre d’islam » (Fr Amir JAJE op, Membre du Conseil irakien pour le dialogue interreligieux)
- 9h20 - « Les droits et libertés des chrétiens en Égypte » (Wagdi SABETE, Université de La Rochelle)
- 9h40 - « Chrétiens d’Orient et inégalités dans les décisions de justice » (Nael GEORGES, Université de Genève, FIIRD)
- 10h00 - Discussion
- 10h20 - Pause
- 10h40 - « Les chrétiens en Syrie : la crucifixion ? » (Imad KHILLO, Sciences Po Grenoble)
- 11h00 - Table ronde : Le statut des chrétiens en terre d’islam (discutants : Frédéric ABECASSIS, ENS Lyon ; Annie LAURENT, journaliste et écrivain ; Jean MARCOU, Sciences Po Grenoble)
- 11h45 - Discussion

Vendredi 27 novembre

Le droit international : de la protection à l’assistance

- 14h00 - « L’action de l’ONU au profit des chrétiens d’Orient dans le cadre du maintien de la paix » (Paul TAVERNIER, Université Paris Sud)
- 14h20 - « Quelle protection internationale pour les chrétiens d’Orient ? » (Catherine-Amélie CHASSIN, Université de Caen Normandie)
- 14h40 - « L’action du Conseil de l’Europe » (Catherine SCHNEIDER, Université Grenoble-Alpes, CESICE)
- 15h00 - Discussion
- 15h20 - Pause
- 15h40 - « L’action de l’Union Européenne » (Constance CHEVALLIER-GOVERS, Université Grenoble-Alpes, CESICE)
- 16h00 - « L’action de la communauté Sant’Egidio en faveur des chrétiens d’Orient » (Stefano PICCIAREDDA, Université de Foggia)
- 16h20 - « La médiation internationale au service des chrétiens d’Orient » (Philippe GRECIANO, Université Grenoble-Alpes, CESICE)
- 16h40 – Discussion

Responsable scientifique : Martial MATHIEU (Faculté de droit de Grenoble, CESICE)

Le colloque est ouvert au public (dans la limite des places disponibles) ; inscription auprès du CESICE : judith.shanahan@upmf-grenoble.fr